

Qui veut entrer dans un home?

Partant de la constatation que l'on connaissait fort peu la population qui désire entrer dans les maisons de retraite le Ministère de la Famille a effectué une étude descriptive concernant cette population. Une enquête par questionnaire a été effectuée chez les 224 personnes qui introduisaient une demande d'admission durant le temps de l'enquête.

Les résultats sont les suivants:

DONNEES DEMOGRAPHIQUES:

- 70 % des demandeurs sont des femmes et 30 % des hommes. En considérant que la population âgée de 65 ans et plus compte 58% de femmes et 42% d'hommes l'on peut conclure qu'il y a plus de femmes qui désirent entrer en maison de retraite que d'hommes.
- 60% des demandes proviennent de personnes vivant dans le veuvage. Peu de personnes mariées (17%) désirent entrer en logement collectif.
- La moyenne d'âge des demandeurs est de 75 ans 146 jours; 30% sont âgés de plus de 80 ans.
- 11,6% des personnes sont de nationalité étrangère.

CONDITIONS DE LOGEMENT:

- 30% des vieillards se trouvent à un domicile de passage lors de l'introduction de leur demande dont: 66% sont soit hospitalisés, soit en maison de convalescence. Ce sont donc des problèmes de santé qui ont obligé la personne âgée à quitter son domicile principal.
- 34% sont logés soit par leurs enfants, soit par de la parenté.
- 11% des requérants sont sans domicile principal
- Plus de la moitié (52%) sont propriétaires de leur logement, à peu près le tiers (32%) sont locataires, d'autres vivent avec leurs enfants.
- Différents items ont été retenus pour apprécier globalement le logement; l'appréciation suivante s'est dégagée:

- 57% des vieillards occupent un logement qui est, soit excellent, soit bon.
- 27% des demandeurs vivent dans un logement qui est moyen, c'est-à-dire un logement qui présente des carences à différents points de vue sans pour autant être globalement insuffisant.
- 4% des demandeurs sont logés dans une habitation qui est globalement médiocre; c'est-à-dire une habitation qui n'est nullement adaptée aux besoins des vieillards.

ENVIRONNEMENT SOCIAL:

- 59% des personnes âgées vivent seules, 30% vi-

vent avec d'autres et 11% n'ont plus de logement.
- 33% des personnes n'ont jamais eu d'enfants et 6% ont eu des enfants qui sont actuellement décédés.

- Un quart de la population interviewée déclare ne pas pouvoir faire appel à quelqu'un en cas de besoins.

- 5% des personnes ne reçoivent pas de visites et 7% ont eu 1 à 2 visites au cours des 3 mois précédant l'interview, 40% ne rendent jamais visite à quelqu'un.

- 29% se sentent parfois seuls et 43% souvent.

- la population est mal informée au sujet des services à domicile ainsi que sur tous les éléments liés à l'entrée en home.

- De même que pour le logement l'on a évalué globalement l'environnement social au moyen de différents items. Ainsi

- 5% des demandeurs vivent dans un environnement social qui est mauvais
- 24% dans un environnement médiocre
- 44% dans un environnement moyen
- 24% dans un bon environnement
- 3% dans un excellent environnement.

SANTE, VALIDITE, NUTRITION:

- 36% des seniors déclarent jouir d'une bonne santé, 29% déclarent qu'elle est moyenne et 35% qu'elle est mauvaise.

- 11% ont été alités durant les 3 mois précédant l'interview.

- 52% ont été hospitalisés durant les 12 mois précédant l'interview.

- 53% ont consulté un médecin au cours du mois qui précède l'interview.

- La validité est excellente ou bonne chez 28%, elle est moyenne chez 28%, médiocre ou mauvaise chez 44% des personnes âgées.

- 22% des demandeurs doivent suivre un régime au moment de l'introduction de la demande.

ANALYSE DE LA DEMANDE:

- La moitié des demandeurs ont décidé peu avant l'interview d'entrer en home. Un tiers y pense depuis des mois et 13% y pensent depuis des années.

- Trois quarts des demandeurs (74%) déclarent avoir consulté une tierce personne avant d'introduire leur demande d'admission. Notons cependant que 26% n'en ont parlé à personne.

RAISONS DE LA DEMANDE:

- 47% évoquent des difficultés à faire les travaux ménagers, 42% parlent d'une diminution de leur validité, 41% évoquent une diminution de leur état de santé et 11% parlent de leurs maladies. L'important rôle joué par les facteurs santé et

validité dans la prise de décision d'entrer en maison de retraite est ici clairement mis en évidence.

- 32% invoquent leur âge avancé.
- 32% désignent leur solitude parmi les raisons qui les ont amenées à introduire une demande.
- 17% des interrogés déclarent avoir introduit leur demande d'admission par sécurité pour plus tard.
- 16% des personnes désirent entrer en home pour ne pas déranger leurs enfants. Ici nous retrouvons des personnes qui, actuellement cohabitent avec leurs enfants, et qui désirent changer de situation, aussi bien que des personnes qui vivent seules et qui ne veulent pas un jour être à charge de leurs enfants.
- 9% évoquent une mésentente familiale.
- Le décès du conjoint est seulement invoqué par 16% des interviewés alors que 66% vivent dans le veuvage.
- Peu de demandeurs évoquent des problèmes de logement. Des vieillards déclarent qu'ils n'ont plus de logement. Le fait de devoir quitter le logement habituel est également invoqué par 6% des personnes âgées. 4% se plaignent que leur logement est inadapté.
- Seulement 2% des personnes âgées citent des problèmes d'ordre financier.

De ce qui précède nous pouvons conclure qu'il y a rarement un facteur unique qui pousse la personne âgée à introduire une demande d'admission à une maison de retraite. Il y a plutôt plusieurs raisons qui se juxtaposent et qui créent une situa-

tion telle que la personne âgée se décide à introduire une demande d'admission. Souvent, il existe un facteur principal, mais il n'agit pas isolément.

ATTITUDE PAR RAPPORT AU HOME

CE QUE LA MAISON DE RETRAITE SIGNIFIE POUR LA PERSONNE AGÉE.

- 60% des demandeurs définissent la maison de retraite comme une maison où l'on va quand on a des difficultés pour rester chez soi. Ils s'attendent à trouver une aide pour surmonter leurs difficultés actuelles. Il s'agit principalement d'une aide pour les activités ménagères qui posent des problèmes à domicile. D'autres espèrent résoudre leur problème d'isolement et de solitude en entrant en maison de retraite.
- 37% des demandeurs déclarent être obligés d'entrer en home parce qu'ils ne peuvent vraiment plus faire autrement.
- 23% définissent la maison de retraite comme un lieu où on ne va vraiment pas de bon coeur et 22% affirment que c'est un lieu où l'on préférerait ne pas devoir aller.
- Notons cependant qu'un tiers (35%) des demandeurs ont une attitude favorable par rapport à la maison de retraite. Ces vieillards déclarent que la maison de retraite est pour eux un lieu qui leur plaît.
- 13% disent que c'est un lieu qui n'est ni bon, ni mauvais en soi.

RAISONS D'UN CHOIX D'UNE MAISON DE RETRAITE DETERMINEE.

- Les facteurs affectifs et de lien social influ-

encent la personne âgée dans le choix d'une maison de retraite déterminée. La personne âgée choisit une maison de retraite qui se situe près de sa famille (38%) et près de son domicile (32%).

- Les personnes âgées évoquent dans 28% des cas qu'elles désirent être admises dans une maison de retraite déterminée parce qu'elles connaissent d'autres personnes qui y sont.

- La proximité des enfants n'est citée qu'en 4e place. (23%). Mais rappelons que seulement 61% des demandeurs ont des enfants en vie au moment de l'introduction de leur demande d'admission.

- 22% des personnes interrogées citent la proximité des tombes parmi les facteurs qui les ont influencées dans leur choix. Ceci est peu étonnant si l'on considère que 66% des demandeurs ont perdu leur conjoint au moment de l'introduction de la demande d'admission.

- 20% des interviewés mentionnent que le home est localisé près de leur lieu de naissance.

- 20% des vieillards choisissent un home qui se situe près de leur médecin traitant. Nous y retrouvons l'importance du facteur santé pour la personne âgée.

- Les facteurs d'ordre matériel sont peu invoqués. Il s'agit de facteurs tels que la proximité de la ville, le bon air, le beau parc, la bonne nourriture, la belle ville ou la nouvelle construction.

VISITES ANTERIEURES

Seulement 35% des demandeurs ont déjà visité la maison de retraite dans laquelle ils désirent être admis.

PRIX DE PENSION

Seulement 30% des demandeurs connaissent le prix de pension réclamé aux pensionnaires.

ATTITUDE PAR RAPPORT AU LOGEMENT FOYER

- Seulement 6% des personnes âgées interrogées seraient d'accord d'entrer en logement-foyer.

- 91% des personnes déclarent ne pas désirer entrer en logement-foyer.

Les principaux arguments énumérés sont les difficultés concernant les travaux ménagers, la préparation des repas et les courses. Ceci est à mettre en relation avec ce que nous avons analysé au chapitre concernant la validité et nous pouvons conclure que la majorité des personnes âgées qui désirent être admises dans les maisons de retraite de l'Etat ont des problèmes de validité et qu'elles espèrent être déchargées des travaux ménagers en entrant dans un home.

L'on peut cependant se demander s'il ne serait pas plus utile de leur procurer des services ménagers et des soins infirmiers à domicile et de leur éviter ainsi l'entrée dans une institution où la majorité n'entrent que malgré elles. Cécile GREISCH

La rédaction de "forum" remercie Mesdames Cécile Greisch et Viviane Wampach, Messieurs Jean-Paul Lehnert, Dr. Paul Koch, Ger Schlechter et les nombreuses personnes interviewées de leur précieuse collaboration.

Un article concernant l'épineuse question des pensions de vieillesse et le projet de réforme du régime des pensions n'a pu être terminé à temps. Il sera publié dans un numéro ultérieur.

Le thème de la mort - souvent annexe de celui de la vieillesse a été dissocié à dessein. Un dossier futur lui sera peut-être un jour consacré.